

En accueillant un(e) apprenti(e), vous lui transmettez votre savoir-faire, votre expérience. Vous allez lui confier des missions concrètes, en adéquation avec le contenu de sa formation. Définir la mission de l'apprenti(e) est une étape fondamentale pour le bon déroulement de la formation et intervient avant la signature du contrat, avec l'approbation du responsable pédagogique.

Ce guide a été conçu pour vous aider dans cette démarche

Quelques rappels sur la formation...

intitulé	Licence Professionnelle Activités et Techniques de Communication Option Conception et Réalisation de Produits et Services Multimédia
début	septembre
lieu	I.U.T de Blois
durée	12 mois
entreprise	35 semaines
université	17 semaines
alternance	15 jours/15 jours

Pas d'apprentissage sans contrat...

formulaire	contrat de travail écrit «cerfa FA13» secteur privé ou «cerfa FA19» secteur public
mentions obligatoires	- signature employeur et apprenti(e) - cachet du CFAIURC
type	CDD avec période d'essai 2 mois
début	- au plus tôt 3 mois avant - au plus tard 3 mois après } le début de la formation
statut	salarié
horaires	35 h/sem
congés	5 semaines sur période entreprise
rémunération	% du SMIC ou du SMC (salaire minimum conventionnel)

Les missions que vous pouvez proposer à votre apprenti(e)...

Université connaissances	Entreprise	
	applications	missions
Conception de services et produits web/multimédia (infographie, scénarisation)	Conception d'interfaces graphiques, maquettage, autres supports (affiches, brochures, catalogues...)	Conception de chartes graphiques et ergonomiques, scénarisation d'un projet web/multimédia (scénarimage...)
Développement de services et produits web/multimédia (langages Html/Java/Ajax/JavaScript/PHP + logiciels Flash et Dreamweaver)	Mise à jour, refonte, réalisation de fronts offices (sites vitrines, Intranet...), Conception de back offices (systèmes de gestion de bases de données)	Réalisation et gestion complète de sites Web, systèmes Intranet/Extranet, avec partie administration (ASP/PHP MySQL)
Management (gestion et suivi) de projets en communication (projets par agence, tuteurs)	Réalisation de cahiers des charges, planification, évaluation des moyens humains et matériels, gestion des risques...	Organisation et gestion de projets en communication appliqués au web, multimédia
Traitement de l'image et du son, services sur réseaux (streaming, podcasting, système visioconférence)	Réflexion et conception autour des services sur réseaux, intégration vidéo	Mise en place de services sur réseaux, traitement/mise en ligne de sons, vidéos (maîtrise des normes et formats)
Connaissance des stratégies et techniques de e.marketing, e.commerce, référencement...	Intégration des étapes de la post-production (référencement, hébergement...) dans la conception d'un projet	Maîtrise des techniques de référencement, marketing et publicité on-line

Secteurs d'activité

- web-multimédia
- communication
- marketing
- commerce en ligne
- publicité
- médias
- édition

Structures d'accueil

- SSII
- PME
- agences web
- agences de communication
- collectivités locales et territoriales



Qualités requises côté métier

- maîtrise des logiciels d'infographie de conception développement web
- maîtrise du langage informatique
- polyvalence
- adaptabilité
- créativité
- sens de l'organisation

Débouchés professionnels visés

- chef de projet web/multimédia
- concepteur et/ou développeur web
- webmaster
- infographiste...

Témoignages

La Maison de Valérie recrute régulièrement des jeunes en contrat d'apprentissage notamment en renfort au niveau de son équipe internet. Ce contrat nous intéresse à plusieurs titres : la durée sur un an avec un plein temps en entreprise en fin d'apprentissage, des étudiants rapidement opérationnels et bien formés. Pour l'étudiant, c'est une manière d'acquérir une véritable expérience professionnelle qui est un vrai plus pour une future embauche.

Jean-Christophe Huc
Responsable du site internet-La Maison de Valérie

J'ai intégré la Maison de Valérie en septembre 2004 dans le cadre de ma licence en contrat d'apprentissage. Cette année m'a permis de mettre en pratique mes connaissances théoriques. J'ai découvert au travers d'un site marchand, les contraintes et les impacts de mon travail sur l'activité de l'entreprise. Cette expérience m'a confortée dans le choix de mon métier. Au terme de mon année, j'ai rejoint l'équipe internet en tant que webdesigner.

Emeline Choquet
Apprentie LP ATC (année 2004-2005)

Mon année en apprentissage m'aura permis de mettre en pratique les différents enseignements mais aussi de développer mon autonomie, ma rigueur et mon relationnel tout en découvrant de nouveaux domaines. Cela m'a également été bénéfique au niveau scolaire, me permettant d'assimiler plus rapidement les cours grâce à des exemples vécus en entreprise. Enfin, l'alternance m'a offert mon premier emploi en CDI dans l'entreprise d'accueil !

Alexandre Reichert
Apprenti LP ATC (année 2004-2005)



Formalités

- . Etablissement du contrat de travail
- . Désignation du maître d'apprentissage (ou équipe tutorale)
- . Déclaration unique d'embauche (URSSAF)
- . Programmation de la visite médicale d'embauche
- . Déclaration de l'apprenti(e) auprès de la Caisse de Retraite

Procédure pour le contrat

Entreprises du secteur privé
Procuration du contrat auprès de la chambre consulaire dont dépend l'entreprise. Le contrat dûment rempli, signé par les 2 parties, est visé par le CFA qui le transmet à la chambre consulaire pour enregistrement.

Administrations du secteur public
Procuration du contrat auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi. Le contrat dûment rempli, signé par les 2 parties, est visé par le CFA qui le transmet à la DIRECCTE pour enregistrement.

Avantages financiers

Aides (secteur privé)	Montants	Conditions d'application
Indemnité Compensatrice Forfaitaire	1 000 €	Versement et modalités de calcul incombent aux régions. Majorations possibles sous certaines conditions.
Crédit d'impôt	1 600 €	Barème applicable à toutes entreprises quels que soient leur département et leur taille. (sous certaines conditions)

Exonérations des Cotisations Sociales (secteur privé et secteur public)

- Entreprises : effectif jusqu'à 11 salariés
exonération totale des cotisations patronales et salariales
(sauf les cotisations d'accident du travail)
- Entreprises : effectif de 11 salariés et +
exonération totale des cotisations salariales
exonération partielle des cotisations patronales
--Pour tout calcul précis, veuillez contacter l'URSSAF--

Pour nous joindre

Adresse de la formation
I.U.T de Blois
3 place J. Jaurès C.S 2903
41029 BLOIS Cedex

Sécrétariat
☎ 02.54.55.21.50
☎ 02.54.55.21.38
✉ corinne.legras@univ-tours.fr

Contact : Corinne LEGRAS

Responsable Formation : Pascal RICAUD

CFAIURC SOUTENU PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉGION CENTRE ET LE FSE



cfaiurc - mars 2011 - C. Reillier

LICENCE PROFESSIONNELLE

CONCEPTION ET RÉALISATION DE PRODUITS ET SERVICES MULTIMÉDIA

ACTIVITÉS ET TECHNIQUES DE COMMUNICATION

PAR APPRENTISSAGE



Objectif

MISSIONS

